

# Lausanne le 9 août 1879

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **17 (1879)**

Heft 32

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-185300>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne le 9 Août 1879.

Je me promenais l'autre dimanche sous les beaux tilleuls de l'avenue qui conduit à la petite église de M... C'était 10 heures du matin. Une pluie d'orage avait, pendant la nuit, versé d'abondantes ondées sur la campagne, et la brise m'apportait les fraîches senteurs des vergers d'alentour, sur lesquels le soleil jetait une éclatante gaieté.

Le chant des psaumes que laissait entendre la porte du temple, restée entr'ouverte, mêlait ses notes longues et traînantes au chant vif et perlé d'une fauvette à tête noire cachée dans le feuillage d'un coudrier.

Sur la pelouse, et comme contraste à cette paisible scène, s'élevait une espèce de trophée formé d'un tambour et de nombreux instruments de musique ; puis, à quelque distance, deux petits roquets de canons, chargés jusqu'à la gueule, et gardés par une quinzaine de gamins. Un de ces derniers, assis sur le caisson des munitions, fumait tranquillement son cigare. Le marguillier le remarquant, lui dit :

« Ote te voir de là avec ton cigare, toi... quand tu seras tué, tu viendras te plaindre... n'est ce pas ! »

— Que signifie tout cela ? demandai-je.

— C'est que nous avons la fête aujourd'hui, mossieu ; et ils sont tous allés au sermon après l'appet. Ce sera vite fait ; je pense que notre ministre expédiera un peu.

Le chant avait fini. Je m'approchai doucement de la porte pour écouter quelques instants le prédicateur, et j'entendis lire, avec beaucoup d'onction, le mandement de la commission synodale, dont quelques passages me frappèrent :

Nous savons que sa miséricorde est grande, mais nous savons aussi, ou plutôt vous voyez comme nous, que sa main souveraine nous avertit et nous menace. Il y a bien des points noirs à l'horizon et le ciel, qui pleure sur nos campagnes, semble nous inviter à verser des larmes sur nous-mêmes, sur notre légèreté, sur notre ingratitude, sur nos péchés. Oui, du ciel assombri, il semble qu'une voix descende et retentisse, comme jadis celle de Jonas dans les rues de Ninive... Soyons-y attentifs !...

A ce moment, dix-huit jeunes filles, vêtues de blanc, avec un large ruban rose noué à la taille, s'avançaient dans l'avenue, portant des plateaux et de petites corbeilles. C'étaient les préférées, les plus jolies de l'endroit, évidemment, qui avaient été dé-

signées par le comité de la fête pour offrir la collation habituelle.

« Des points noirs à l'horizon, le ciel qui pleure sur nos campagnes, la main souveraine qui nous menace, la voix de Jonas qui descend du ciel assombri..... » Quel tableau la commission synodale nous fait de la Providence !

Il a plu, beaucoup plu, c'est vrai ; mais comme l'a déjà fait remarquer un de nos confrères, citant le texte biblique, il a plu sur les justes et sur les injustes, sur les champs de ceux qui fêtent comme sur les champs de ceux qui ne fêtent pas.

Le ciel a « pleuré, » nous dit-on, mais il rit maintenant. Est-ce que ce soleil qui brille et verse à pleines mains la vie et la joie sur nos campagnes, ne nous dit pas assez que la vraie Providence est beaucoup moins terrible, moins noire que celle qu'on a la charitable intention de nous représenter ? Est-ce que cet astre qui se lève radieux, chaque matin, dès le jour du mandement, ne ressemble pas à une éloquente protestation ?... Evidemment, et si jamais une saison aussi inclémente et pluvieuse que celle que nous venons de traverser, vient à se renouveler, nous connaissons le remède et nous dirons à la commission synodale : Je vous en prie, Messieurs, faites-nous encore un de ces mandements qui font renaître les beaux jours !

Non, malgré tout le respect que je dois à nos guides spirituels, il m'est impossible de me figurer un Dieu vengeur, épiant les moindres actes de celui qu'il a fait libre, libre pour faire, non le mal, mais le bien par choix ; de celui qui trouve, en ce monde, la punition de ses fautes dans sa conscience seule..... et non dans le ciel qui pleure.

Vraiment, je voudrais oser dire à bon nombre de ceux qui ont charge d'âmes : « Soyez indulgents pour les défauts des autres ; ramenez-les au bien par de bons conseils, donnés tout simplement, tout naturellement, sans phrases sentieuses, sans certaines intonations de voix que nous n'aimons pas et qui vous font manquer le but ; sans mettre toujours vos pauvres ouailles à la portée de la fourche de Satan et de ses rotissoires ; laissez un peu les châtements de Dieu pour nous rapprocher de lui en nous faisant apprécier son ineffable bonté.

Oui, soyez indulgents, car l'homme incline vers le mal avec une facilité telle que le juste lui-même, c'est-à-dire le prédestiné, aidé par une grâce puis-

sante, pêche néanmoins sept fois par jour, au témoignage de l'Écriture. Et si l'on considère que le caractère de péché est attribué à une multitude de manquements, légers en apparence, et qu'il suffit d'une pensée complaisamment caressée pour perdre la grâce de Dieu, qui donc pourra être sauvé?.... A coup sûr, personne, pas même un seul membre du synode!»

Et en confirmation de ce que nous disions plus haut au sujet des pluies et des intempéries de la saison, considérées comme des menaces de la Providence, nous nous permettrons encore de faire observer que si elle s'applique constamment à diriger les mondes, à y maintenir l'harmonie, il est parfaitement inutile d'imaginer un système soumis à des lois immuables. Si Dieu règle à sa volonté et au jour le jour les conditions atmosphériques, on ne saurait songer à faire des recherches sur les climats, et à étudier la météorologie. Les réflexions que M. Jules Simon fait à ce sujet nous paraissent assez concluantes : « Dieu, nous dit cet éminent philosophe, n'intervient jamais dans les événements de l'ordre naturel et il ne change pas, pour nous, le cours des lois générales; Dieu ne modifie pas ses décrets après les avoir rendus; c'est tomber dans le paganisme que de croire aux oscillations de sa volonté divine; c'est mettre Dieu dans le temps et dans l'espace et le dépouiller de son infinité. Il ne se peut qu'il soit infini s'il n'est immuable et qu'il soit immuable si sa volonté se modifie. »

Eh bien, malgré ce qui précède, nous nous faisons un devoir de dire que les paroissiens de M..., très nombreux au culte ce jour-là, ne se montrèrent point trop contrariés des sévères et alarmantes exhortations de la commission, car immédiatement après la dernière prière, je vis sortir les musiciens qui se rangèrent devant la porte et exécutèrent un morceau d'un genre fort gai, pendant la sortie des fidèles, sur le passage desquels s'inclinait le drapeau de la *Société des agriculteurs* de M...

Le cortège, en tête duquel se placèrent les jeunes filles, se rendit sur la place de fête, où une collation fut gracieusement offerte et les prix distribués aux plus adroits tireurs.

Une heure plus tard, un joyeux et fraternel banquet réunissait jeunes et vieux. Le pasteur y prit part et fit un discours très rassurant pour ses paroissiens qui applaudirent des deux mains. Il fit si plaisir à quelques-uns, qu'un brave paysan s'écria en trinquant avec son voisin : « Vouaiquie qu'est bin devesà, Samuiet... faut derè assebin que n'ein on bon diabblio po menistre. » L. M.

Dans sa dernière causerie scientifique, M. Henri de Parville s'applique à dissiper, à propos des bains froids, un certain nombre de préjugés dont le public est imbu. Le sujet est à l'ordre du jour et ne saurait manquer d'intérêt. On croit généralement que l'eau froide est dangereuse et que se plonger

dans l'eau quand on est en sueur est de la dernière imprudence.

« Eh bien! dit M. de Parville, non seulement le danger n'existe pas, mais il n'existe pas de pratique plus certaine pour éviter un refroidissement ou un rhume. Les personnes qui font des armes, de la gymnastique, celles qui, après avoir ramé quelque temps, sont en sueur, combattent les refroidissements par une immersion rapide dans l'eau froide. Une douche en pluie avant de se rhabiller et le sujet est sauvé; autrement, il peut y avoir danger.

» Lorsqu'on a très chaud, en effet, le sang est à la peau; la transformation est énergique; la faculté de se refroidir est poussée au maximum. La sueur ruisselle sur la peau; pour peu qu'on ait à subir pendant quelques secondes un courant d'air, le péril peut devenir sérieux. L'air n'est pas assez froid et n'a pas assez de masse réfrigérante pour amener la contraction des capillaires; le sang reste exposé directement à son action. La sueur volatilisée énergiquement enlève du calorique. Si l'action n'est que passagère, on gagne un « coup d'air, » le mal reste local; mais si elle est prolongée, le refroidissement atteint les couches profondes et la maladie se déclare en bref délai, fluxion de poitrine, pleurésie, etc. La cause du mal est précisément la volatilisation brusque de la sueur et l'exposition à l'air libre. Si, au contraire, on expose brusquement le corps en pleine transpiration à une immersion générale d'eau froide, l'évaporation est brusquement arrêtée, le corps fermé au refroidissement, le sang renvoyé à l'intérieur d'une façon uniforme, et, après l'action de la douche, la sueur a disparu et tout péril est écarté.

« Aussi commet-on une véritable imprudence quand on attend sur la plage ou dans les établissements de bains froids que le corps ne soit plus en moiteur pour entrer dans l'eau. C'est à ce moment que l'on peut gagner des refroidissements. Le corps est exposé à tous les courants d'air sans défense. Il y a, au contraire, grand avantage à n'entrer au bain qu'ayant suffisamment chaud, sans pousser jusqu'à la transpiration. Un pas de course sur la plage avant de se jeter à la mer est toujours une excellente précaution à prendre. On a emmagasiné de la chaleur et on provoque ainsi une bonne réaction à la sortie de l'eau. C'est une des raisons pour lesquelles on emploie souvent en hydrothérapie la douche chaude avant la douche froide. On réchauffe le corps et on lui donne assez de calorique pour résister au refroidissement produit par l'eau froide. »

Nous sommes menacés d'une nouvelle guerre : *la guerre des dames*. A propos d'une question de mode, le beau sexe est partagé en deux camps.

Les femmes minces en ont assez des costumes collants, aux indiscretions impitoyables. En hiver, passe encore, les étoffes épaisses habillent passablement; mais voici l'été, avec ses étoffes diaphanes.